

Procès-verbal de l'assemblée publique de la Commission de la sécurité publique Jeudi 4 décembre 2008, à 9 heures, Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

<u>Première séance</u> Jeudi 4 décembre 2008 9 heures

COMMISSAIRES PRÉSENTS:

M. Claude Dauphin, président Arrondissement de Lachine

Mme Vera Danyluk, vice-présidente

Ville de Mont-Royal

Mme Patricia Bittar

Arrondissement de Saint-Laurent

M. Jean-Marc Gibeau

Arrondissement de Montréal-Nord

M. Gilles Grondin

Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

M. Marc Touchette

Arrondissement de Verdun

M. Samir Rizkalla

Représentant du gouvernement du Québec

COMMISSAIRE ABSENT:

M. Anthony Housefather Ville de Côte-Saint-Luc

COLLABORATEURS PRÉSENTS:

du Service de police de la Ville de Montréal : M. Yvan Delorme, Mme Diane Bourdeau, Mme Chantal Boisvert, Mme Chantale Venne, Mme Hélène Piché, M. Benoît Jugand, Mme Lisa Marois, M. Réjean Toutant, Mme Manon Landry, M. Pierre Brochet, Mme Hélène Charron, M. Dominic Harvey, M. Éric Latena, M. Sylvain Bissonnette et M. Alain Legault; du Service des affaires corporatives : Me Emanuel Tani-Moore; le vérificateur général de la Ville, M. Michel Doyon; du Cabinet du maire et du comité exécutif, M. André Bourque.

ASSISTANCE: 2 PERSONNES

1. Ouverture de la séance

À 9 h 15, le président, M. Claude Dauphin, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle. Il présente les commissaires et salue M. Yvan Delorme, le directeur du SPVM, et son équipe, M ^e Emmanuel Tani-Moore et M. Michel Doyon. Il invite les personnes présentes à observer une minute de silence à la mémoire de la brigadière scolaire, Mme Nicole De Lafontaine-de Montigny, décédée le 28 novembre dernier dans l'exercice de ses fonctions. Il explique enfin le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Vera Danyluk, appuyée par M. Samir Rizkalla, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques des 20 mars et 14

mai 2008

Sur une proposition de la vice-présidente, Mme Vera Danyluk, appuyée par Mme Patricia Bittar, le procès-verbal de l'assemblée publique du 20 mars est adopté à l'unanimité.

Sur une proposition de Mme Patricia Bittar, appuyée par M. Marc Touchette, le procèsverbal de l'assemblée publique du 14 mai est adopté à l'unanimité.

4. Allocution du responsable de la sécurité publique

Le responsable du dossier de la sécurité publique pour l'agglomération de Montréal, M. Claude Dauphin, situe le contexte d'étude des prévisions budgétaires 2009 des deux services de compétence d'agglomération œuvrant en sécurité publique, en conformité avec l'article 116 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Il explique qu'en 2008, l'Administration a poursuivi ses actions en vue d'améliorer la sécurité des citoyennes et citoyens de l'agglomération. À cet égard, la mise en œuvre du nouveau schéma de couverture de services témoigne de la volonté de l'Administration d'améliorer sans cesse la prestation de services à la population.

Il mentionne les actions en vue d'améliorer la sécurité des piétons et celle des automobilistes et la mise en place de l'Unité métro.

Il rappelle que la Ville a reçu des gouvernements du Canada et du Québec un financement dédié à la lutte aux gangs de rue et que les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont très encourageants. Il ajoute que l'expertise du SPVM en matière de lutte aux gangs de rue est largement reconnue au niveau national.

En terminant, il explique les raisons pour lesquelles la commission, cette année encore, siège le jour.

5. Les prévisions budgétaires 2009 du SPVM

Le président, M. Claude Dauphin, invite M. Delorme à présenter son équipe et à débuter sa présentation. D'entrée de jeu, M. Delorme mentionne que l'année 2009 représente la dernière année de la mise en œuvre du plan triennal stratégique d'orientation 2007-2009. Ce plan comporte trois grandes orientations :

- Adapter l'offre de services du SPVM à l'environnement;
- Appuyer le personnel et contribuer à sa réalisation dans un contexte de gestion de la diversité;
- Accroître la capacité organisationnelle.

La première orientation comporte des actions en rapport avec la gestion des espaces urbains, la criminalité, la sécurité routière et la circulation ainsi que le partenariat et la concertation avec la communauté. La deuxième s'appuie sur une communication plus ciblée, la valorisation du personnel et la qualité de vie au travail ainsi que sur le développement du personnel. La dernière comprend l'approche globale de la sécurité, l'organisation du travail et la diversification des sources de financement.

M. Delorme présente ensuite l'offre de service et la prestation de travail évaluée à 5 745 années-personnes. 89 % de cette prestation de travail, soit 5 101 années-personnes, provient des unités opérationnelles offrant des services directs aux citoyens et 11 %, d'unités en soutien à aux unités opérationnelles. La prestation de travail des unités opérationnelles se répartit de la façon suivante :

- 48 % pour les postes de quartier, soit 2739 années-personnes;
- 17 % pour les unités régionales, soit 974 années-personnes;
- 12 % pour le service des enquêtes spécialisées, soit 690 années-personnes;
- 4 % pour la sécurité routière, soit 219 années-personnes;
- 1 % pour le groupe Éclipse et la lutte à la criminalité émergente, soit 73 annéespersonnes;
- 3 % pour les centres d'appel d'urgence, soit 185 années-personnes;
- 2 % pour le réseau de transport en commun, soit 136 années-personnes;
- 2 % pour d'autres postes, soit 85 années-personnes.

Le soutien administratif et logistique, 11 % de la prestation de travail, comprend les ressources humaines, les ressources informationnelles, la direction stratégique, le parc

automobile, l'approvisionnement, la gestion des immeubles, la direction du service, la planification, l'armurerie, le développement des affaires et missions extérieures et, enfin, la commercialisation et prêts de service. Le soutien administratif et logistique regroupe 644 années-personnes.

M. Delorme présente ensuite, par unité, le pourcentage de la prestation de travail, le nombre d'années-personnes, le budget de fonctionnement alloué à cette unité et, en pourcentage, sa part du budget global.

Les prévisions budgétaires du SPVM s'élèvent à 587 841 000 \$ en 2009 pour l'agglomération et la proximité. Selon les règles de répartition du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), 97 % de ce budget est consacré à la sécurité publique et 3 % au transport, i.e. à la section de l'application de la réglementation du stationnement et au bureau du taxi et remorquage. Pour l'agglomération seulement, le budget s'élève à 575 392 000 \$ et 99 % de celui-ci est consacré à la sécurité publique. Comparativement à 2008, ces prévisions budgétaires sont en hausse de 4,5 %, soit 25 585 000 \$. Cet écart s'explique par les ajustements salariaux, la réévaluation actuarielle du régime de retraite, la subvention provinciale pour le groupe Éclipse, les missions extérieures, l'implantation finale de l'Unité métro et l'achat de véhicules et frais d'entretien.

- M. Delorme présente ensuite les revenus prévus en 2009 évalués à 72 334 000 \$ et fait état du programme triennal d'immobilisations (PTI): 4,1 M \$ seront consacrés au remplacement du parc automobile, 22,8 M \$ au remplacement et à la modernisation des systèmes informatiques et 15, 2 M \$ à la mise en œuvre du schéma de couverture de services et à la protection des bâtiments.
- M. Delorme termine sa présentation avec un tableau comparatif des dépenses et revenus démontrant que la hausse des revenus prévue en 2009 réduira l'écart à 0,4 % entre les budgets nets 2008 et 2009.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Delorme et annonce, à 10 h 20, une pause de dix minutes.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Le président, M. Claude Dauphin, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

6.1 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue mentionne qu'il aurait aimé recevoir le document budgétaire à l'avance. Il aimerait que les tricycles électriques utilisés par le SPVM soient numérotées comme le sont les véhicules des policiers. Il estime que les documents budgétaires soumis par la Direction générale et le Service des communications et des relations avec les citoyens auraient pu être mieux conçus. Il déplore que les policiers portent des pantalons de camouflage et ne portent pas leur insigne d'identification.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Lanoue et mentionne que l'étude des prévisions budgétaires se déroule sur une courte période. Il précise que les documents ne sont généralement pas disponibles à l'avance. Il décrit le contexte des négociations en vue du renouvellement de la convention collective des policiers, soulignant que l'habillement devient un moyen de pression lorsqu'un corps d'emploi est privé du droit de grève. M. Delorme indique que les véhicules trois roues sont affectés à la patrouille à pied, par conséquent, ils ne sont pas attitrés à un secteur particulier. M. Delorme annonce que le SPVM prévoit acquérir quatre véhicules supplémentaires de ce type en 2009.

6.2 M. Yves Francoeur, Fraternité des policiers et policières de Montréal

M. Francoeur mentionne que ce n'est pas de gaieté de cœur que les policiers portent des pantalons de camouflage. À son avis, le climat de travail se détériore et la Fraternité est à la recherche de compromis ainsi que de solutions et non pas d'une confrontation. Il annonce que la Fraternité fera parvenir sous peu, à la Direction générale de la Ville, une solution créative qui permettrait de suspendre les moyens de pression. Il demande à M. Dauphin de prendre connaissance de cette solution.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Francoeur.

7. Période de questions des commissaires

Le président, M. Claude Dauphin, invite les commissaires à s'exprimer sur le sujet à l'étude.

M. Jean-Marc Gibeau demande s'il subsiste des locaux inoccupés au SPVM. Mme Bourdeau répond qu'il n'y a pas de local complètement vide. M. Gibeau demande les détails du poste budgétaire « frais pour le remplacement de policiers et rajustements salariaux » apparaissant au cahier budgétaire de la Direction générale. Mme Bourdeau répond qu'il s'agit de la partie « dépenses » du prêt de service et ajoute qu'il y devrait y avoir une contrepartie « revenus ». M. Gibeau demande ensuite si le comité de travail de l'Association des cadres est actif et M. Delorme croit qu'il ne l'est pas en ce moment. M. Gibeau appuie le commentaire du citoyen Lanoue en rapport avec l'identification des tricycles et demande la durée de vie moyenne du parc automobile. Mme Bourdeau répond que la durée de vie est passée de 5 à 7 ans en raison de la réduction du budget alloué à ce poste. M. Gibeau demande si le service reçoit encore des montants d'argent provenant des produits de la lutte à la criminalité. M. Delorme répond que le SPVM prévoit 1 M \$ au budget. M. Gibeau questionne le budget alloué à la vidéosurveillance et fait remarquer que la majorité des dépenses ont été réalisées. M. Delorme répond que ce dossier est en réévaluation et fait l'objet de plusieurs demandes dans d'autres secteurs de l'agglomération. Il termine en soulignant que l'application des normes graphiques améliorera la visibilité des véhicules policiers.

M. Gilles Grondin félicite M. Delorme pour la qualité de sa présentation. Il souligne l'importance du rôle des brigadiers scolaires, ajoutant que les parents demandent d'augmenter les effectifs. M. Delorme répond que les brigadiers scolaires sont des employés très importants, il ajoute que le SPVM dispose d'un plan quinquennal, auquel les brigadiers sont associés, pour assurer la sécurité des piétons et des cyclistes qui, dans les faits, représentent la dernière cible du plan. M. Delorme mentionne qu'il n'est pas possible d'augmenter les effectifs sans augmenter le budget, des solutions de partage des coûts avec les commissions scolaires ont été envisagées par le service mais n'ont pas reçu l'accueil escompté auprès des partenaires visés.

La vice-présidente, Mme Vera Danyluk, mentionne qu'elle aurait aimé avoir un portrait de la dette à long terme du SPVM et du SIM. Mme Bourdeau répond que le SPVM n'est responsable que du parc automobile au PTI et elle ajoute que le service ne dispose pas du portrait de la dette à long terme. Mme Danyluk demande si le sondage effectué par le SPVM auprès de la clientèle de la STM est détaillé par groupes d'âge, à son avis ce sont les personnes âgées qui ne sentent pas en sécurité dans le métro. M. Delorme répond qu'il lui fournira l'information et il relate une rencontre du comité de vigie des aînés qui se disent satisfaits de la création, par la STM, de circuits dédiées aux aînés. En terminant, Mme Danyluk mentionne qu'elle appuie la position de M. Grondin concernant les brigadiers scolaires, brigadiers dont le rôle lui apparaît très important dans la vie moderne.

Mme Patricia Bittar félicite le SPVM pour la conduite des opérations lors des événements survenus au 135 Deguire et elle souligne le professionnalisme hors pair des employés.

M. Samir Rizkalla s'enquiert des possibles difficultés d'embauche du SPVM. M. Delorme répond que les difficultés étaient liées à la formation du groupe Éclipse. M. Rizkalla demande le taux de solution des crimes et ajoute que ce serait une donnée intéressante à inclure au budget. M. Delorme répond qu'il pourra fournir l'information demandée. M. Rizkalla demande ensuite si le service a les données d'un sondage qui aurait été effectué avant la création de l'Unité-métro. M. Delorme répond que les données sont ambigües. En conclusion, M. Rizkalla félicite le SPVM pour sa rigueur.

M. Marc Touchette félicite le SPVM pour la qualité de l'encadrement offert à la famille et aux brigadiers scolaires à la suite du décès de Mme Nicole De Lafontaine-de Montigny. Il se dit préoccupé par la relève, la formation, le suivi, les mécanismes d'alerte et la conciliation travail-famille. Il suggère que le citoyen obtienne un retour d'information de la part du SPVM à la suite du dépôt d'une plainte. M. Delorme répond que les communications représentent le défi de l'année 2009. Quant à la commercialisation de certains services, le SPVM est soucieux de ne pas diminuer l'offre de services aux citoyens et de ne pas épuiser le personnel qui travaille en temps supplémentaire. M. Touchette demande ensuite le degré de faisabilité de la hausse prévue des revenus. M. Delorme répond que les prévisions de revenus tiennent compte des projets réalisés et de ceux qui sont réalisables. M. Touchette termine avec l'ajout de brigadiers scolaires et propose d'en

discuter prochainement à la commission. Il questionne l'aspect sécuritaire du port de pantalons de camouflage.

Le président, M. Claude Dauphin, s'enquiert de l'état d'avancement du dossier relatif à l'approche globale de sécurité. Il salue les efforts en vue d'accroître les effectifs en sécurité nautique et fait état des discussions en cours avec le gouvernement du Québec en vue de permettre à la Ville de conserver les recettes provenant des contraventions qui seront émises sur l'eau. M. Dauphin rappelle les priorités de l'Administration, entre autres l'embauche de 133 policiers en sécurité routière, la lutte aux gangs de rue, la création de l'Unité métro. Il félicite le SPVM et se dit sensible aux demandes des commissaires concernant les effectifs de la brigade scolaire. M. Delorme répond que deux projets, relevant de l'approche globale de sécurité, sont actuellement en cours, un avec la Société de développement de Montréal (SDM) et un autre, avec le Festival Juste pour rire. L'évaluation des projets n'est pas complétée et les résultats seront présentés à la commission. Il signale que le SPVM a reçu des demandes provenant des sociétés de développement commercial qui regroupent les commerçants des principales artères commerciales de la Ville. Quant à la sécurité nautique, M. Delorme mentionne que la Ville, pour intervenir, doit d'abord installer sur l'eau la signalisation requise.

8. Ajournement

Le président, M. Claude Dauphin, remercie l'assistance, l'équipe du SPVM et les commissaires. À 11 h 40, sur une proposition de la vice-présidente, Mme Vera Danyluk, appuyée par M. Gilles Grondin, il déclare l'ajournement de l'assemblée au jeudi 4 décembre 2008, à 14 heures.

<u>Deuxième séance</u> Jeudi 4 décembre 2008 14 heures

COMMISSAIRES PRÉSENTS:

M. Claude Dauphin, président Arrondissement de Lachine

Mme Vera Danyluk, vice-présidente

Ville de Mont-Royal

Mme Patricia Bittar

Arrondissement de Saint-Laurent

M. Jean-Marc Gibeau

Arrondissement de Montréal-Nord

M. Gilles Grondin

Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

M. Anthony Housefather

Ville de Côte-Saint-Luc

M. Marc Touchette

Arrondissement de Verdun

M. Samir Rizkalla

Représentant du gouvernement du Québec

COLLABORATEURS PRÉSENTS:

du Service de sécurité incendie de Montréal : M. Jacques Proteau, M. Pierre Lamontagne, Mme Diane Charland et Mme Sylvie Girard; le vérificateur général de la Ville, M. Michel Doyon; du Cabinet du maire et du comité exécutif, M. André Bourque.

ASSISTANCE: 2 PERSONNES

9. Ouverture

À 14 h 15, le président, M. Claude Dauphin, déclare la reprise de la séance.

10. Allocution du responsable de la sécurité

Le responsable du dossier de la sécurité publique pour l'agglomération de Montréal, M. Claude Dauphin, rappelle certaines des étapes réalisées depuis l'année 2002. Parmi celles-ci, la fusion des 22 services de sécurité incendie desservant le territoire de l'agglomération ainsi que la modernisation des véhicules de combat et de certains équipements.

Il mentionne les travaux en rapport avec le schéma de couverture de risques et annonce qu'en 2008, l'agglomération de Montréal a franchi une étape importante en déposant, au ministre de la Sécurité publique, son schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. L'agglomération a obtenu du ministre l'attestation de conformité ce qui permettra la mise en œuvre du plan d'action associé au schéma. Il précise que les différentes mesures prévues au schéma offriront une sécurité accrue aux citoyennes et citoyens de l'agglomération.

M. Dauphin mentionne également que l'implantation du programme des premiers répondants s'est poursuivie en 2008, grâce à ce programme plusieurs vies ont été sauvées. Par ailleurs, le développement de projets relevant du Centre de sécurité civile se poursuivra en 2009 et, à titre d'exemple, l'agglomération sera dotée d'un Portail de sécurité civile qui offrira aux intervenants de première ligne et aux citoyens l'accès à une foule d'informations.

11. Les prévisions budgétaires 2009 du Service de sécurité incendie de Montréal

Le président, M. Claude Dauphin, invite M. Proteau à présenter son équipe et à débuter sa présentation. Ce dernier débute avec les principales réalisations du SIM :

- L'implantation du programme de premiers répondants;
- Les négociations entourant le renouvellement de la convention collective;
- Les travaux relatifs au schéma de couverture de risques;
- Le programme de remplacement des véhicules;
- La préparation de la relève;
- Les réalisations du Centre de sécurité civile;
- Les interventions découlant du Plan d'action 2008-2010 Réussir Montréal.
- M. Proteau détaille ensuite les statistiques relatives aux interventions d'urgence, aux dommages matériels, aux incendies de bâtiments et aux décès.
- M. Lamontagne présente ensuite les prévisions budgétaires 2009 s'élevant à 304 726 700 \$, en hausse de 3,9 % par rapport à 2008. 88,2 % du budget annuel est consacré à la rémunération et 11,8 %, au matériel roulant, à l'essence, à la gestion des immeubles, aux technologies et à l'achat d'uniformes/habits de combat. M. Proteau décrit ensuite la structure des effectifs, soit 2 706,0 années-personnes. Il présente ensuite le PTI consacré au programme de remplacement des véhicules incendie, au programme de protection des casernes et des bâtiments administratifs et à la réfection des casernes 31 et 41.
- M. Proteau termine la présentation en indiquant que les budgets de fonctionnement de chacune des directions ou centre de services sont détaillés dans les pages subséquentes du document budgétaire.

12. Période de questions et commentaires des citoyens

Le président, M. Claude Dauphin, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

12.1 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue mentionne qu'il aurait aimé recevoir le document budgétaire à l'avance. Il aurait aimé la tenue d'une consultation publique sur le règlement tarifant les alarmes incendie non fondées car il considère les amendes trop élevées.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Lanoue et mentionne que l'étude des prévisions budgétaires se déroule sur une courte période. Il précise que les documents ne sont généralement pas disponibles à l'avance. Il précise que les alarmes non fondées sont celles émises par des systèmes d'alarme, l'objectif étant de rendre fonctionnel les systèmes défectueux. Il explique la gradation des amendes.

12.2 M. Enrico Michaud, APM

M. Michaud aurait aussi aimé recevoir le document à l'avance. Il craint que les pompiers soient moins bien accueillis lorsque le règlement sur les alarmes non fondées sera appliqué. Il demande des précisions sur le ravitaillement en air, ajoutant que les camions n'ont pas été reçus, ainsi que sur les ententes de services avec les villes voisines.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M.Michaud et explique à nouveau la gradation des amendes découlant de l'application du règlement sur les alarmes non fondées. M. Proteau annonce que les deux nouveaux véhicules de ravitaillement d'air seront mis en service au cours du mois de décembre et il souligne que les revenus provenant des ententes de services avec les villes voisines n'ont jamais été indiqués aux prévisions budgétaires. Le président, M. Claude Dauphin, conclut en félicitant l'équipe de sauvetage du SIM pour la qualité des interventions lors du récent événement survenu dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

12.3 M. Michel Crevier, APM

M. Crevier demande si les chiffres concernant l'actualisation de la masse salariale sont confirmés, il mentionne que le document d'harmonisation n'a pas été approuvé par la commission de retraite des pompiers. Il déplore que des élus aient voté contre le programme des premiers répondants et se dit déçu du schéma de couverture de risques en raison du manque de personnel.

Le président, M. Claude Dauphin, remercie M. Crevier et précise que les élus n'ont pas voté contre le programme des premiers répondants.

13. Période de questions des commissaires

M. Touchette veut connaître la proportion du parc de véhicules qui sera renouvelée. M. Lamontagne répond qu'entre 40 et 50 % des autopompes et entre 50 et 55 % des camions échelle seront renouvelés d'ici 2011.

Mme Bittar félicite le SIM pour la conduite des opérations lors des événements survenus au 135 Deguire. Elle souligne toutefois la lenteur de la Croix-Rouge à compléter les formulaires. M. Proteau indique qu'en vertu de l'entente de services, le système administratif relève de la Croix-Rouge. Mme Bittar suggère de revoir le formulaire et M. Proteau répond que cet aspect sera discuté avec l'organisme.

La vice-présidente, Mme Vera Danyluk, aborde la guestion de la dette à long terme et demande que celle-ci fasse partie du budget du SIM. M. Lamontagne répond que la dette à long terme du SIM est évaluée entre 10 et 12 millions de dollars. Mme Danyluk dit comprendre la préoccupation des citoyens concernant le règlement sur les alarmes non fondées et elle suggère un suivi de l'application de ce règlement. Elle demande l'échéancier pour le transfert des sommes des caisses de retraite et M. Proteau répond que ce dossier relève du Service du capital humain.

M. Samir Rizkalla félicite le SIM pour la qualité de la présentation. En regard de la prévention, il demande des détails sur la phase 1 du système de gestion et le nombre de phases prévues. M. Proteau répond que les équipements informatiques utilisés pour le suivi sont désuets et les informations doivent être traitées à la main, l'objectif est de concevoir des banques de données qui donneront accès à l'historique de chaque bâtiment. Il dit ne pas connaître le nombre de phases prévues.

M. Jean-Marc Gibeau demande des précisions sur le comparatif des revenus prévus en 2008 et 2009 provenant de l'application du règlement sur les alarmes incendie non fondées. M. Proteau répond que les revenus étaient comparables car l'entrée en vigueur du règlement était prévue au mois de mars, ce qui ne fut pas le cas. M. Gibeau demande ensuite si les montants indiqués pour 2008 sont les montants réels. M. Lamontagne répond que ce sont les prévisions pour l'année 2008.

Le président, M. Claude Dauphin, appuie la position de Mme Danyluk concernant la dette à long terme et annonce qu'il proposera d'en faire une recommandation adressée au Service des finances.

14. Levée de l'assemblée

Le président, M. Claude Dauphin, remercie l'assistance, l'équipe du SIM et les commissaires. À 16 h, sur une proposition de Mme Patricia Bittar, appuyée par M. Jean-Marc Gibeau, il déclare l'assemblée levée.

ADOPTÉ LE: 11 MARS 2009 « ORIGINAL SIGNÉ » « ORIGINAL SIGNÉ » Nicole Paquette

Claude Dauphin Président

Secrétaire recherchiste